LES PATRONS SE SUCRENT! **Covid 19 et primes**

26 mars 2021

Lors du conseil d'administration du groupe du 25 mars, un vote majoritaire a assoupli les règles d'attribution de la part variable de 600 cadres dirigeants pour atténuer les effets de la pandémie sur leurs revenus. Une mesure consternante qui relève du ca-mouflet à la face des postier-es. L'administrateur SUD PTT a voté contre.

La pandémie a été prise comme prétexte par la direction de Poste pour éliminer la prime d'intéressement 2020 qui devait revenir au personnel de la maison mère.

Cette mesure que SUD PTT a dénoncé dès le mois d'octobre 2020

est rendue plus injuste encore par une décision du conseil d'admistration. A la faveur d'un vote majoritaire, le CA a modifié les critères d'attribution de part variable pour quelques 600 cadres dirigeants afin qu'ils en bénéficient malgré les impacts de la pandémie.

Une mesure écœurante à l'heure où la direction met la pression sur tous les services pour appliquer un plan stratégique à marche forcée.

Pour SUD PTT, le partage des richesses



"Veiller sur mes cadres dirigeants"

doit être équitable, toutes et tous les postier-es étaient au front lors de pandémie, en télétravail. sur le terrain, à la maintenance des équipements, toutes et tous ont assuré.

Il y a une semaine, nous

avions demandé une prime de 2000 €, en reprenant, une fois n'est pas coutume, les propositions du gouvernement.

Concrètement environ 220 millions seraient nécessaires, soit 10% des résultats 2020.

Cet argent ne tombera pas du ciel, il va falloir mettre la pression, dans les services et partout où des luttes sont déjà en cours contre la stratégie de la direction.

Marre des injustices dans cette boite! Nous exigeons 2000 € pour chaque postier-e. Tout de suite!



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34 sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

